


Liste des candidats retenus

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	LISTE DES CANDIDATS RETENUS Procès-verbal de la délibération du comité de sélection établissant la liste des candidats retenus par ordre de préférence PHASE CONCOURS ENSA de PARIS-VAL DE SEINE MCF STA - Poste n° 2023-1419211 (joindre la liste d'émargement des membres du comité de sélection)
---	---

<u>Corps de recrutement :</u> <input type="checkbox"/> Professeur (PR) <input checked="" type="checkbox"/> Maître de conférences (MCF)
<u>Champ disciplinaire :</u> STA <u>N° PEP :</u> 2023-1419211

Rang	Civilité (M. / Mme)	NOM du candidat	Prénom du candidat
1	M.	BAUMANN	Vincent

<p>Observations générales sur l'ensemble des candidatures : (Merci de respecter les principes d'impartialité de neutralité et d'indépendance du jury)</p> <p>Le comité de sélection, réuni ce jour, a auditionné deux candidats. Tous les membres étaient présents à l'Ensa de Paris – Val de Seine. Après présentation de chaque membre du comité de sélection, chaque candidat a disposé de 20 minutes d'exposé, sans être interrompu, et un entretien de 20 minutes a suivi, où le candidat a répondu aux questions posées. Les échanges ont été courtois et bienveillants avec chacun des candidats. Puis, à la suite des deux auditions, le jury a délibéré et a décidé de classer un candidat.</p>
--

Point de vigilance : « Aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race » (Article 6 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires).

Le.la candidate.e retenu.e par le comité de sélection sera nommé.e par le ministère de la Culture après acceptation du poste par le.la candidat.e et sous réserve de la recevabilité administrative par le service des ressources humaines du ministère.

Le 17/05/2024

La Présidente du comité de sélection

Catherine AVENTIN

